

MODERNITE ET OUVERTURE AU MONDE

Des liens renforcés avec «la Métropole»

Au début du XX^{ème} siècle, l'agglomération de Papeetē se transforme en un pôle attractif accueillant des immigrants en provenance de tous les archipels polynésiens. La population est alors scolarisée plus jeune et le métissage s'intensifie. Les liens avec la «Métropole» se renforcent. Ainsi, 300 combattants d'origine tahitienne mourront sur les champs de batailles européens, lors de la Première Guerre mondiale. Au cours de la Seconde, Tahiti est l'un des tout premiers territoires français à rallier les Forces Françaises Libres du général de Gaulle (septembre 1940). Le Bataillon du Pacifique comptera 300 volontaires tahitiens qui partiront sur les champs de bataille européens. La présence d'une importante base arrière des forces armées américaines à Bora Bora, de février 1942 à fin 1945, contribue à renforcer l'ouverture sur le monde des îles polynésiennes. Plus de 5 000 soldats américains y stationneront, contribuant grandement à la notoriété internationale de la «perle du Pacifique».

Réveil politique et « décolonisation »

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les mentalités évoluent d'avantage avec le retour des combattants polynésiens. Un véritable réveil politique s'opère chez une partie de la population sous l'impulsion déterminante de Pouvanaa a Oopa, homme politique originaire de l'île de Huahine à l'origine du développement d'un véritable nationalisme tahitien. Ayant contribué, à leur niveau, au combat pour la défense des valeurs républicaines, les Établissements français d'Océanie (EFO) acquièrent, en 1946, le statut de « Territoires d'Outre-Mer » (TOM). Tous les habitants deviennent alors des citoyens de la République marquant la fin de la période coloniale.

L'installation du CEP

Dans les années 1960, la Polynésie française - et plus particulièrement l'île de Tahiti - rentre de plain-pied dans les circuits mondiaux d'échange par l'ouverture, en 1961, d'un aéroport international. Mais la principale évolution est liée à la mise en place du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP), à l'instigation du général de Gaulle. Dès 1963 sont installées les infrastructures nécessaires à la mise au point des bombes atomiques sur les atolls de Moruroa et de Fagataufa, situés à environ 1 200 km au Sud-Est de l'île de Tahiti, dans l'archipel des Tuamotu. D'abord atmosphériques, les essais nucléaires seront réalisés, dès 1974, en souterrain avant d'être définitivement arrêtés en 1996.

Des profonds et rapides bouleversements

Dès 1968, le CEP fait travailler plus de 25 000 personnes dont 10 000 Polynésiens. La moitié de la population active polynésienne est alors employée par le ministère de la Défense. Les emplois salariés se développent fortement, notamment dans la fonction publique, et se met en place une économie de services «moderne». Un développement qui se fait au détriment des activités traditionnelles telles l'agriculture et la pêche. Les îles se dépeuplent au profit de l'île de Tahiti. En quelques années, la présence et l'activité générée par le CEP catapulte - littéralement - les polynésiens dans l'économie mondiale et la société de consommation.

L'autonomie

En 1977, sous l'impulsion déterminante de l'homme politique Francis Sanford, la Polynésie française acquiert un statut accroissant considérablement les pouvoirs de l'Assemblée territoriale qui bénéficie alors d'une autonomie dite de «gestion». Pour l'époque, cette autonomie représente une démarche pionnière et une innovation institutionnelle majeure au sein de la République. Cette recherche d'une autonomie toujours plus grande est poursuivie, avec vigueur, par Gaston Flosse au cours des décennies 1980 et 1990. La réforme clef du 6 septembre 1984, instituant « l'autonomie interne » de la Polynésie française permet même au Territoire de s'administrer librement.

De par ses différents statuts, dont le dernier remonte à 2004, la Polynésie française bénéficie ainsi d'une très large liberté dans ses choix politiques, économiques et sociaux. Elle bénéficie de symboles politiques fort tels un drapeau et un hymne, "la Ora Tahiti Nui", (vive Tahiti Nui !).

DES RESSOURCES ET DES VALEURS

Une population jeune

En 2007, la Polynésie française comptait 259.596 habitants, concentrés à 75 % sur les îles de Tahiti et de Mo'orea dans l'archipel de la Société. Les Iles Sous-le-Vent regroupent 33 200 habitants, les Tuamotu - Gambier 16 800 ; les Australes, 6 300; et les Marquise 8 600. Grande particularité de la population : sa jeunesse, puisque 38 % a moins de 20 ans (contre 25,4 % en France, par exemple). Une jeunesse qui s'explique par un fort dynamisme démographique avec environ 4 500 naissances dans le pays chaque année.

Cosmopolitisme et métissage

Lors du recensement de 1996, le dernier faisant référence aux caractéristiques ethniques et religieuses, sur une population de 219.521 habitants, on comptait 78 % de Polynésiens (et assimilés), 12 % d'Asiatiques (principalement descendants des immigrés chinois de la fin du 19ème début du 20ème) ; 10 % d'Européens encore appelés pōpa'a, qu'ils soient «locaux» (6 %) ou métropolitains (4 %). À cheval entre ces trois groupes ethniques, il faut inclure les «demis», c'est-à-dire ceux qui sont métissés. La société polynésienne est donc marquée par un grand métissage autant biologique que culturel.

De fortes valeurs religieuses

Au plan de la religion, on comptait 57 % de protestants adeptes de l'Église Evangélique (aujourd'hui Eglise protestante Mā'ohi), 30 % de Catholiques, 6 % de Mormons, 2 % d'Adventistes, 2 % de Bouddhistes et de Confucianistes. Alors que la christianisation est relativement récente - moins de deux siècles - les valeurs religieuses sont fortement implantées dans le pays et les différentes églises bénéficient d'un poids social et d'une influence importante.

Un pays développé

La Polynésie française se positionne dans le Pacifique comme une société moderne et développée. Son PNB, rapporté au nombre de ses habitants, la classait, en 2004, au 36ème rang mondial sur 227, voisinant des pays tels la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Les évolutions favorables de grands indicateurs comme l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la mortalité infantile et le taux d'équipement des ménages en bien divers démontrent que ce développement est tout autant économique que social.

Le pays dispose d'un système éducatif complet comprenant un maillage important d'écoles maternelles et primaires (205), collèges, lycées ainsi qu'une université. Les effectifs scolarisés représentent 75 000 personnes, soit quasiment un Polynésien sur trois.

Regroupée au sein de plus de 49 000 entreprises, la population polynésienne compte 68 000 actifs.

Des infrastructures modernes

Sur les 76 îles habitées que comptent le pays, 47 sont dotées d'aérodromes régulièrement desservies. Le pays est desservi quasi quotidiennement par des vols intercontinentaux en provenance ou à destination de l'Europe, des Amériques, d'Océanie et d'Asie. Une grande partie des vols est d'ailleurs assurée par la compagnie internationale du pays, Air Tahiti Nui, qui est dotée d'une flotte de cinq longs courriers.

La mise en place annoncée d'un câble de télécommunication sous-marin reliant Tahiti à Hawaï, et donc aux « autoroutes » mondiales de l'information, renforcera l'offre de moyens de communications électroniques, déjà bien pourvue (accès Internet dont ADSL, réseau GSM «2G» et prochainement «3G»).

Un réseau d'infrastructures sanitaires modernes garantit un haut niveau de prestations de santé. A titre de comparaison, la densité médicale pour 100 000 habitants est de 242 médecins contre 247 en Australie et de 237 en Nouvelle-Zélande.

Développement du tourisme

Malgré son isolement, la Polynésie française reçoit chaque année environ 220 000 touristes extérieurs, soit quasiment l'équivalent de sa population.

Les Européens, et notamment les Français, sont les premiers visiteurs, suivi des NordAméricains et des Japonais. Un développement touristique modéré, axé sur le haut de gamme plutôt que sur le tourisme de masse, a permis de préserver la beauté des paysages et des sites polynésiens.

Le secteur touristique compte d'importantes infrastructures avec 52 hôtels classés, 258 pensions et petits hôtels familiaux, plus de 300 prestataires touristiques, 7 navires de croisières et 42 centres de plongée sous-marine.

Représentant environ 40 milliards de Fcfp par an de retombées dans l'économie locale (335 millions d'euros/ 531 millions USD), le tourisme a un rôle clef dans l'économie polynésienne actuelle. Il est la première ressource du pays et il représente environ 11 000 emplois.

De par la diversité de ses paysages et l'authenticité de son accueil, la destination Tahiti & ses îles bénéficie déjà de solides atouts. Elle ambitionne aujourd'hui de développer son offre sur de nouveaux créneaux tels le tourisme vert, le tourisme culturel, le golf, le spa & bien être, tout en tentant de concilier développement touristique et développement durable. Une nécessité pour préserver le fragile équilibre environnemental et social de l'espace polynésien, marqué par sa forte insularité.

Des ressources naturelles valorisées

Avec, par exemple, une flore composée à 62 % d'espèces dites endémiques, c'est-à-dire spécifiques aux pays, la Polynésie française fait partie des zones mondiales de forte biodiversité. Le pays a entrepris la valorisation de ce véritable patrimoine naturel. La vanille de Tahiti et le mōno'i de Tahiti (bénéficiant d'une AOC – Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1992) procurent déjà d'importants revenus à l'exportation. D'autres plantes ont de réels potentiels tels le tiare tahiti et l'huile de tāmanu (*calophyllum inophyllum*) ou encore le noni (*Morinda citrifolia* L.), qui donnent lieu à la production de produits cosmétiques et phytopharmaceutiques ou d'alicaments. L'exploitation économique des richesses de la mer est aussi un élément clef de l'économie polynésienne. Au premier plan, se trouve naturellement la perle de culture de Tahiti, issue quasi-essentiellement des lagons des atolls des Tuamotu. D'une renommée internationale, celle-ci est le premier produit d'exportation du pays, représentant un montant annuel d'environ 10 milliards de Fcfp (88,8 millions d'euros/140 millions USD). La filière représente plus de 5 000 emplois et l'on recense 669 fermes perlières. La pêche, tant en haute mer qu'en lagon, est également une ressource fondamentale du pays et plus particulièrement la pêche au thon.

UNE CULTURE EN MOUVEMENT

Renouveau culturel et réinvention

Depuis la fin des années 70 s'est développé un puissant courant de renouveau ou de renaissance des pratiques traditionnelles polynésiennes. Mais, loin du retour d'un quelconque folklore, ces pratiques telles que la danse, le tatouage, les sports traditionnels, le chant ou l'artisanat ont été réinventées et adaptées aux contextes modernes. Elles ont subi les influences du grand métissage polynésien. Devenues des phénomènes de masse, elles sont vécues au quotidien par les polynésiens de toutes origines et de toutes ethnies. On assiste aussi aujourd'hui à la résurgence d'anciennes cérémonies liées aux changements de saison, liées au lever et au coucher de la constellation des Pleïades, Matāri'i i raro de mai à octobre et Matāri'i i ni'a de novembre à avril, dans un but de ré-appropriation de la culture traditionnelle.

Danses et chants

Réprimé au cours du XIX^{ème} siècle, le désir de danse peut désormais s'exprimer et il est même officiellement encouragé. On a assisté au début du siècle, et surtout dans les années 1950, à une renaissance de la danse polynésienne, le 'ori tahiti sous l'impulsion de personnalités telles Mémé de Montluc et Madeleine Moua. Désormais enseignée par plus d'une vingtaine d'écoles regroupant environ 5 000 polynésiens, le 'ori tahiti est une pratique vivante et très populaire, quel que soit l'âge. La danse est présente lors de toutes les festivités tant publiques que privées, marquant bien le rapport fort liant les polynésiens à la danse mais aussi aux chants et à la musique. Il n'est pas exagéré de dire que chaque famille polynésienne compte au moins un musicien tant la pratique d'instruments, tel le 'ukulele ou d'autres plus modernes comme la guitare, est répandue dans toutes les couches de la population. Danses et chants participent pleinement au goût de la fête et de la convivialité qui marquent la culture polynésienne.

Heivā i Tāhiti

Chaque année de mi-juin à mi-juillet, les festivités du Heivā i Tāhiti constituent la célébration privilégiée de la culture polynésienne et l'affirmation de sa différence via les sports, la danse

et les chants. Pendant le prestigieux concours de Chants et Danses s'affrontent les meilleures troupes de 'ori tahiti. Accompagnées de musiciens utilisant des instruments traditionnels (à percussions, notamment, comme le tō'ere ou le pahu – grand tambour) ainsi que des instruments européens plus modernes, les troupes se disputent âprement les différents prix.

Les chants traditionnels, récupérés et modifiés par les missionnaires pour les cérémonies religieuses, sont aussi l'occasion d'expressions plus festives avec les hīmene. Parallèlement, lors de ces fêtes du Heivā, l'on peut également assister à des concours de sports traditionnels (lever de pierre, course de porteurs de fruits...). Des cérémonies de «marche sur le feu ou umu tī, et des reconstitutions de cérémonies religieuses anciennes sont également assurées lors de cette période.

Sports polynésiens

Parmi les activités sportives s'enracinant dans la société pré-européenne, la pratique de la pirogue à balancier ou va'a se démarque. Depuis le début des années 70, le va'a connaît un spectaculaire renouveau. Il rassemble, aujourd'hui, plus de 5 000 polynésiens au sein de la fédération tahitienne de va'a. Plus largement, c'est une pratique de masse avec environ 30 000 adeptes réguliers. Course par étape entre les Iles Sous-le-Vent en va'a ono (équipage de six), la "Hawaiki Nui Va'a" est ainsi devenue l'événement sportif majeur du pays, chaque année, vers la fin octobre.

Le surf, pratique observée pour la première fois chez les Polynésiens au XVIIIème siècle par les explorateurs européens, connaît aussi une vive popularité.

Richesse et diversité de l'artisanat

Expression souvent collective, l'artisanat a repris et adapté certaines techniques anciennes comme le tressage. Un artisanat d'art s'inspire des productions anciennes, à travers de pièces réalisées - notamment - à partir de la nacre et de la perle.

Dans ce domaine comme dans de nombreux autres, la dominante est exprimée par un métissage culturel et l'invention de formes liées à l'introduction de matières nouvelles ou d'influences inconnues des anciens Polynésiens.

Ainsi, le tīfaifai, patchwork réalisé à partir de pièces de tissus colorées cousues ensemble selon un style spécifique et introduit par les missionnaires a remplacé l'art de la fabrication du tapa (étoffe réalisée à partir d'écorces battues).

Les chapeaux, inconnus dans la Polynésie ancienne (les coiffes de plumes avaient un rôle cérémoniel), sont devenus une spécialité des îles Australes. Ils sont réalisés sur la base de modèles européens à partir de fibres végétales tressées. La sculpture (sur pierre, sur bois ou sur corail) fait également l'objet d'une renaissance, après avoir été l'objet d'une répression sous l'influence des missionnaires chrétiens. Les réceptacles sacrés ou consacrés tels les ti'i / tiki, ne sont plus réalisés dans l'esprit des anciens temps, mais font toujours l'objet d'une dextérité manuelle, notamment de la part des Marquisiens qui s'en sont fait une spécialité. Chaque archipel, voire chaque île développe des formes d'artisanat spécifiques, souvent en relation étroite avec ses ressources naturelles.

Généralisant plus de 11 000 emplois au sein de centaines d'associations, la pratique de l'artisanat d'art est loin d'être une manifestation révolue d'un quelconque «folklore». Elle occupe une place importante dans l'économie du pays. S'est développée également une filière locale de premier plan avec des créations en bijouterie joaillerie utilisant la nacre et la perle. Avec des réalisations de haut niveau, des créateurs polynésiens ont même acquis une renommée par-delà les frontières du pays.

Nouvelles pratiques et nouvelles générations

La culture polynésienne, d'essence fondamentalement orale, s'est trouvée au contact de l'écriture seulement lors de la rencontre avec les missionnaires chrétiens, eux-mêmes adeptes de la religion du «livre» par excellence, la Bible. La création d'une littérature, au sens occidental du terme, a été longtemps le fait d'écrivains anglo-saxons et surtout français inspirés par leur connaissance de la vie polynésienne. Cela a donné lieu à une production assez abondante, de qualité plus ou moins inégale: romans, essais, dont certains noms émergent comme Melville, Stevenson, Loti, Ségalen, Hall, London. On assiste néanmoins à l'éclosion d'écrivains «locaux» décrivant, entre oralité et littérature, la réalité polynésienne d'aujourd'hui.

La musique actuelle, musique de variété pour la plupart, est inspirée des rythmes et des mélodies traditionnelles. Les premiers instruments exogènes à avoir été adoptés sont la guitare et le 'ukulele mais l'on voit émerger une musique plus moderne avec synthétiseurs et batterie et quelques groupes s'essaient à une musique «fusion», parfois associée à une expression dansée.

L'esprit polynésien

Développée, moderne et ouverte sur le monde, la société polynésienne est riche de spécificités fortes.

Au côté du français, langue officielle du pays, les cinq langues que sont les reo 'enata et 'enana, le reo ma'areva, le reo tahiti, les reo pa'umotu, et les reo tūha'a pae, sont toujours parlées. Dans les médias audiovisuels, de nombreuses émissions sont d'ailleurs réalisées dans ces langues, signe de leur vitalité.

Ayant résisté à la forte montée de l'individualisme qui caractérise les sociétés occidentales, la Polynésie française a conservé de fortes solidarités familiales et communautaires. Le pays se distingue aussi par la cohabitation harmonieuse des religions et des ethnies. Ouvert d'esprit, généreux et accueillant, les polynésiens veulent concilier développement et maintien de leur tradition, de leur racine. Tel est l'art de vivre polynésien aujourd'hui.

TAHITI & SES ÎLES EN BREF

NOM OFFICIEL

Polynésie française

STATUT

Pays d'Outre Mer (POM) au sein de la République française.

SYSTÈME POLITIQUE

Un président de la Polynésie française, un gouvernement, une assemblée de 57 représentants.

Quarante huit communes.

La Polynésie française est représentée au niveau national par 4 élus : deux députés à l'Assemblée Nationale et deux sénateurs au Sénat.

LANGUE OFFICIELLE

Français

LANGUES PARLÉES

reo 'enata / 'enana (Marquise), reo ma'areva (Gambier), reo tahiti (Société); reo pa'umotu (Tuamotu) ; reo tūha'a pae (Australes), cantonnais et mandarin.

DISTANCE PAR AVION DE L'AÉROPORT

DEPUIS TAHITI-FA'A'A ET DURÉE DES VOLS

France (Paris) :

Japon (Tokyo) :

Chili (Santiago) :

Etats Unis (Los Angeles) :

Australie (Sydney) :

Nouvelle-Zélande (Christchurch) : 17 100 Km - (21 h)

8 800 Km - (11 h 30)

7 500 Km - (11 h)

6 200 Km - (8 h 30)

5 700 km - (7 h)

3 900 Km - (5 h)

DOMAINE MARITIME

5,5 millions de Km²

TERRES ÉMERGÉES

3 521 km² (environ 0,01 % de la superficie totale du pays)

Ile de Tahiti (1 042 Km² soit le tiers des terres émergées du pays)

5 Archipels : Société, Tuamotu, Gambier, Australes et Marquises 121 îles dont 77 atolls

DURÉE DES VOLS LES PLUS LONGS AU SEIN DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ile de Tahiti – Archipel des Marquises (3h 30)

Ile de Tahiti – Archipel des Gambier (4h 40)

Ile de Tahiti – Archipel des Australes (1h 30)

POPULATION

260 000 habitants en 2007 dont 100 000 de moins de 20 ans

4 500 naissances par an.

ECONOMIE

PIB 2004 : 512 milliards de Fcfp (4,3 milliards d'Euros/ 6,8 milliards USD)

PIB par habitant 2004 : 2 millions de Fcfp (16 760 euros/ 26 578 USD)

Ressources Touristiques

RECETTE GENEREE AU SEIN DU PAYS EN UN AN :

44,6 milliards de Fcfp (373 millions d'euros/ 592 millions USD) (2006)

NOMBRE ET PROVENANCE DES TOURISTES EN 2007

218 241 touristes

85 205 Européens dont : 43 161 Français, 65 549 Américains,

23 240 Japonais, 14 400 Italiens et 11 746 Australiens.

INFRASTRUCTURE TOURISTIQUES

52 hôtels classés (3 436 unités) ; 258 pensions et petits hôtels familiaux (1 301 unités) ; 300 prestataires de services touristiques; 42 centres de plongée ; 7 navires de croisières et 77 charters nautiques. (chiffres 2008)

PERLICULTURE

Exportation de "perles de culture de Tahiti" en 2007 : 10 milliards de Fcfp (88,8 millions d'euros/140 millions USD) (2007).